WEER BI

le premier journal du département de Keur Massar

@Keur Massar Actu

SEPTEMBRE 2022

COGEC 2022 :
MARY TEUW NIANE SALUE L'INITIATIVE DU CEERY
P. 20

SERVICE COMMERCIAL DE WEER BI : 77 586 58 43

PRESIDENTIELLE 2024 AVEC YEESAL EN MARCHE

AMADOU LY VEUT :

- Un Etat entrepreneur,
- Une gestion publique de proximité et
- Une transparence dans la gestion des ressources publiques

P. 4-8

GUEDIAWAYE :
LES POPULATIONS VICTIMES DU TERRORISME FONCIER

P. 15-16

ALPHADEV,
UNE ONG QUI MILITE POUR LA CAUSE FEMININE

P. 10-12

Cherté du loyer à Dakar :
Les bailleurs dictent leur loi et l'Etat ne dit rien

Le Coût exorbitant du loyer au Sénégal constitue de nos jours un véritable casse-tête pour les gorgorlous sénégalais. Les bailleurs exigent des locataires 4 mois de loyer et un bulletin de salaire sans aucune explication. Malgré les nombreuses plaintes et complaintes, l'Etat ne fait rien pour protéger les locataires et continue faire la sourde oreille.

(Par Aly Saleh)

Aujourd'hui la cherté du loyer est sur toutes les lèvres au Sénégal et plus particulièrement à Dakar. Le Président de la République Macky Sall l'a évoqué plusieurs fois en conseil des ministres tellement la situation difficile pour les ménages, induite par le coût exagéré du loyer, avait fait qu'il était devenu nécessaire, afin de préserver l'ordre public, de procéder à une diminution des taux des loyers en termes de pourcentage. Et c'était à l'époque dans le seul but de permettre aux sénégalais de pouvoir profiter des baisses.

Mais rien qu'à y penser plusieurs questions me frôlent l'esprit.

Qu'en est-t-il de la loi 2014-03 du 22 janvier 2014 portant baisse des loyers n'ayant pas été calculés suivant la surface corrigée tant prônée ?

Où est passé le projet de création de l'observatoire national des loyers et de l'immobilier ? Des questionnements qui restent hélas sans réponse.

L'on se le rappelle

L'Assemblée nationale l'avait adopté, en sa séance du mercredi 15 janvier 2014 avant que le chef de l'Etat ne promulgue ladite loi mais il n'y a pas eu de suivi et encore moins la volonté de la faire appliquer.

Et pourtant le projet de décret dont l'objectif entre autres était de réfléchir à une politique de régulation du loyer au Sénégal et de traiter les contentieux au quotidien était très en avance à un certain moment.

Aujourd'hui la seule voie de recours pour les locataires, c'est l'Ascosen. Puis que si vous avez un contentieux avec votre bailleur et que vous allez à la police ou à la préfecture, on vous dit d'aller à l'Ascosen.

Elimane Sall, le Président de l'association pour la défense des locataires au Sénégal avait déclaré lors d'une de ses interviews dans la presse, qu'il fallait assainir le milieu en en faisant de sorte qu'il y ait une traçabilité des contrats de location.

Mais malheureusement, il n'y a aucune volonté d'application des textes qui existent déjà. C'est pourquoi, c'est un impératif de restaurer l'autorité de l'Etat pour résoudre la problématique du loyer.

L'administration, notamment le ministère des finances désigné par tous les textes, a pêché en faisant le mort depuis 2014.

Car on ne peut pas quand-même faire voter une loi et ne pas lui donner la garantie de la faire appliquer et la faire respecter par les parties concernées, cela pose véritablement problème.

Certaines agences immobilières de mèche avec les bailleurs et les courtiers font ce qu'ils veulent avec les locataires en ne respectant aucune norme.

Actuellement pour avoir un petit appartement de 2 chambres et 1 salon à Yoff, Diamalaye, Hlm Grand Médine ou à ouest-foire, il vous faut débourser entre 250 et 300 mille francs CFA men-

suellement avec 3 à 4 mois à payer pour la caution et la commission en plus de l'exigence du bulletin de salaire du locataire. Et ces nouvelles exigences des bailleurs rendent actuellement plus salées le coût du loyer.

Mamadou Mbaye demeurant à Yoff, la soixantaine révolue, courtier de son état, interpellé sur la question, nous explique la hausse vertigineuse du prix du loyer à Dakar en rejetant la responsabilité sur les bailleurs:

«En réalité, ce sont les propriétaires des bâtiments qui ont corsé la facture du loyer. Le montant de la caution est aujourd'hui passé du triple au quadruple. C'est de nos jours, la tendance dans plusieurs quartiers de Dakar prisés par les locataires. Et ce sont comme je l'ai dit, les bailleurs qui exigent maintenant quatre mois en plus du bulletin de salaire du locataire sans aucune explication. C'est à dire 2 mois de loyer, 1 mois de caution et 1 mois pour la commission du courtier», a expliqué M. Diandy, trouvant cette requête très exagérée.

Pour rappel, en décembre 2021, le ministre du commerce et des PME Aminata Assome Diatta avait dit au cours d'une conférence de presse que «le montant du cautionnement et des loyers à verser d'avance à titre de garantie ne peut excéder une somme correspondant à deux (02) mois de loyer".

En rappelant aux bailleurs que désormais: "le montant de la caution ne pourra dépasser deux mois" sous peine de poursuites judiciaires indiquant les dispositions du décret n°77.527 du 23/06/1977 relatif au montant du loyer a usage d'habitation, stipule en un article 7 alinéa 3 que : "Le montant du cautionnement et des loyers à verser d'avance à titre de garantie ne peut excéder une somme correspondant à deux (02)mois de loyer".

Pourtant selon les études de l'Ansd, 42,7% de la population dakaroise est en location pour 196 000 logements.

Et par an, entre 8000 et 10 000 réclamants se signalent au niveau de l'Association des Consommateurs Sénégalais pour se plaindre.

Dans leur vie quotidienne, les gens sont dans des situations de précarité extrêmement difficiles et il urge de mettre en place un organe central dédié à traiter les contentieux, les méthodes des calculs, la réglementation, l'accompagnement entre autres rattaché à la présidence de la République qui aura des démembrements régionaux pour le traitement en permanence des dossiers, tel que recommandé par Momar Ndao, défenseur des consommateurs et qui faisait lui-même partie de la commission en charge de la question.

Selon un juriste spécialiste du foncier en immobilier, aujourd'hui, bon nombre de sénégalais ignorent, que le locataire est tellement bien protégé qu'il peut occuper un logement pendant une décennie et retourner un jour réclamer un remboursement auprès du juge et des responsables des impôts et domaines, s'il estime que son bailleur exagère sur le prix. Il serait remboursé si le calcul avait été mal fait et le bailleur pourrait même aller en prison.

C'est pourquoi il est d'une importance capitale pour tout locataire de savoir que les contrats sont d'ordre public, vous pouvez signer n'importe quel contrat de location mais ce qui est valable, c'est ce qui est prévu par les textes en vigueur.

WEER BI,
Le premier journal du département de Keur Massar, **le miroir du département**

Édité par le Bureau du Service d'Information et de Communication (BUSIC)

Partenaire :

Keur Massar Actu
Directeur de publication : Oumar Ba
Reporters :
D. Diallo, Bellel Ndiaye, Aly Ba, Mamadou Gaye
Marketing et communication :
BUSIC
Infographie : BUSIC
Correction :
Mouhamadou Ba
Photographes : Barou, ABC, Kaw

Téléphone : 00221 77 586 58 43
E-mail : barouba90@gmail.com
Site : www.keurmassaractu.com

Yeesal en Marche prône pour un État entrepreneur à partir de 2024

Le président du Mouvement Yeesal En Marche s'est engagé, samedi, à mettre en place un État Entrepreneur et stratège pour une meilleure offre d'emplois et de production aux populations du Sénégal.

Le département de Keur Massar vient d'avoir pour la première fois de son histoire, une formation politique qui aspire, à partir de 2024, à une meilleure prise en charge des besoins des populations. C'est ce samedi 27 août que s'est tenue à Keur Massar Sud (une commune du 46ème département), l'Assemblée générale constitutive du parti Yeesal en Marche. YEM prône d'abord pour un État Entrepreneur, dès le lendemain de la présidentielle, puis des collectivités locales exemplaires et en fin un pays qui tire profit de ses potentialités dans l'agriculture et l'élevage.

Issu d'une famille pauvre qui a gravi des échelons, Amadou Ly s'est illustré en pleine pandémie du Coronavirus par le projet des 187 milliard de FCFA entre son entreprise et l'État du Sénégal. De l'école primaire aux universités françaises, le Président de Yeesal en Marche a réussi à contourner tous les obstacles à la réussite économique.

Chef d'entreprise de droit sénégalais qui emploie une centaine de jeunes sénégalais, Monsieur Ly a fini par prouver ses capacités managériales et son impact sur la réduction de la pauvreté et le chômage des jeunes. Fort de son apport sur le développement de la cité, il a participé aux élections municipales de 2022 pour la commune de Keur Massar Sud pour la première fois et a réussi un exploit : d'être deuxième après la coalition Yewwi Askan Wi. « Nous faisons de la politique pour apporter notre contribution au développement économique du Sénégal », a-t-il expliqué.

Depuis longtemps, le politique sénégalaise a connu une nouvelle tendance. Plusieurs leaders et chefs de partis utilisent des ressources financières pour avoir de l'électorat. C'est ce que Amadou Ly veut changer. Et cela doit d'abord passer par la création de conditions favorables à l'entreprenariat et à la lutte contre la distribution d'argent qui ne peut résoudre le problème du chômage et de la dépendance alimentaire. C'est pourquoi il a promis « Un État entrepreneur et stratège » aux sénégalais et une économie détenue par les nationaux.

« L'économie du pays doit être détenue par les fils du pays », a-t-il fait savoir. Cela favorisera la mise en place de plusieurs initiatives dans l'entreprenariat des jeunes et limitera les importations des produits alimentairesdu Sénégal.

Sur la question de la décentralisation, le Président Ly plaide pour le renforcement des collectivités territoriales pour répondre aux demandes sociales dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la création de la valeur ajoutée.

Pour accompagner les collectivités territoriales dans bonne gestion des affaires publique, Monsieur Ly permet de mettre l'accent sur la reddition des comptes afin de permettre aux administrés d'avoir une idée sur l'utilisation des ressources publiques par la mise en place des plateformes électroniques accessibles à tous les sénégalais.

Pour renforcer l'indépendance alimentaire et créer des milliers d'emplois, Yeesal En Marche a retenu l'agriculture et l'élevage comme un axe prioritaire qui est capable d'exploiter les ressources du pays afin de produire une quantité suffisante pour les besoins des sénégalais et exporter le surplus.

Yeesal En Marche, le premier parti de la banlieue dakaroise, a déjà engagé le combat contre les partis de l'opposition sénégalaise et une potentielle candidature de Macky Sall pour un troisième mandat pour un nouveau Sénégal : un pays où l'économie sera détenue par des jeunes sénégalais capables de trouver des emplois déchants et durables aux populations sénégalaises et d'agir favorablement sur la balance commerciale du Sénégal.

Par Oumar Ba

Amadou Ly :

«L'économie du pays doit être détenue par les Fils du pays »

Directeur Général de la société Akilee Sa, Amadou Ly s'est engagé dans la politique pour apporter des solutions au chômage des jeunes par la mise en place d'un Etat entrepreneur, limiter les importations par l'accompagnement des petites et moyennes entreprise nationales afin de libérer l'économie sénégalaise des mains des étrangers et la promotion de la bonne gouvernance par l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

Deuxième lors des élections municipales de 2022, Monsieur Ly a grâce aux performances de Yeesal Keur Massar (mouvement constitué uniquement de jeunes apprentis de la politique) rehaussé la barre de son ambition et déclaré sa candidature pour la présidentielle de 2024 avec les couleurs du plus jeune parti politique Sénégalais, YEM.

A la veille des élections législatives, vous avez annoncé la transformation du Mouvement Yeesal Keur Massar en Yeesal En Marche. Quelles sont les raisons ?

On a démarré notre engagement politique avec le Mouvement Yeesal Keur Massar lors des élections municipales de 2022. Ce mouvementa démarré ses activités aux mois de juin et juillet 2021. Après notre performance enregistrée aux élections locales, on a souhaité poursuivre notre objectif qui est d'avoir un engagement à l'échelle nationale. On le dit d'ailleurs dans nos meetings que notre ambition, ce n'était pas d'arriver à la tête de la mairie de Keur Massar Sud mais d'aller porter un projet présidentiel pour diriger le Sénégal un jour.

Au regard de notre performance, on s'est dit qu'il faut continuer le projet et c'est la raison pour laquelle nous avons décidé d'élargir Yeesal Keur Massar. On ne peut pas élargir un projet politique à l'échelle du Sénégal en appelant le Mouvement « Yeesal Keur Massar ». C'est le projet d'élargissement qui a imposé ce changement et d'appeler le Mouvement « Yeesal En Marche ».

Est-ce que c'est lui qui va porter votre candidature pour les élections présidentielles de 2024 ?

C'est Yeesal En Marche qui sera un des acteurs les plus déterminants dans ce processus.Maintenant, au Sénégal,on est à l'ère des grands ensembles. C'est-à-dire qu'il est difficile de voir un parti politique aller seul pour des élections. C'est le cas d'ailleurs avec les regroupements de coalitionsqui ont uni leurs forces pour former d'inter coalition lors des législatives passées.

Allez-vous adopter cette stratégie avec les grandes coalitions de l'opposition en 2024 ?

Nous pouvons partir avec n'importe qui. Ce qu'il faut, c'est de pouvoir partager une plateforme de valeurs, de convictions et de visons pour un développement économique du pays.

On est prêt pour partir avec n'importe qui, que ce soit Yewwi Askan Wi ou Benno Bokk Yakaar, avec n'importe quel candidat où parti qui partage les mêmes valeurs, le même

projet de société que nous. La politique est une chose sérieuse. On parle de présider le Sénégal et pour le faire, il faut avoir un plan clair, une vision claire pour le développement social, économique, culturel et dans un environnement sain pour les Sénégalais. Donc si les gens ne partagent pas la même vision que nous, je ne vois pas comment est-ce qu'on peut aller ensemble.

Le président du Pastef a annoncé sa candidature pour 2024. Quel est l'impact de sa candidature sur le vôtre ?

Ousmane Sonko est libre d'annoncer sa candidature. Comme nous d'ailleurs. Nousavons aussi annoncé notre candidature en disant que par A ou par B, nous seront candidat. Par A, ça veut dire qu'on va monter notre partie Yeesal En Marche et l'élargir pour atteindre notre objectif.

On a eu la chance de participer aux élections locales et on a compris une chose : c'est que les élections, c'est toute une mécanique, quelque chose d'extrêmement complexe. Ce n'est pas aussi simple que les gens le pensent. Ce n'est pas quelque chose de simple. Ça prend du temps, ça prend de l'énergie et ça coûte de l'argent.

Par exemple, si vous voulez faire le tour du Sénégal pour rencontrer les populations, il faut déplacer une équipe et des journalistes. Comment allez-vousfaire le tour du Sénégal trois fois au moins avec tous les moyens logistiques sans que ça vous coûte de l'argent ? Les déplacements demandent beaucoup de moyens financiers sans compter de votre bonne foi et de votre bonne volonté à montrer aux gens que vous êtes prêt à les accompagner et que vous êtes là pour eux. Par définition, ça veut dire qu'avant de se lancer dans une telle aventure, il faut véritablement être prêt sur tous les plans.

Si on est prêt sur tous les plans, on ira aux élections sans coalition. Si on juge qu'au moins un des axes n'est pas satisfait, nous allonsfaire une évaluation pour décider de soutenir un parti ou une coalition. On discutera avec tout le monde. Ceux qui partageront les mêmes valeurs que nous auront les garanties de pouvoir dérouler le projet que nous voulons pour le Sénégal et sans qu'ils le fassent à notre place. On ne va pas soutenir quelqu'un qui va être élu sans nous. Si on accompagne quelqu'un, on fera partie des gens qui vont gouverner avec lui pour dérouler le projet que nous avons pour le pays.

Vous avez perdu les élections municipales dans votre commune. Est-ce qu'on peut dire que vous n'avez pas été compris par les Massarois ?

Ne pas être élu ne veut pas dire ne pas être compris. On considère qu'on a été les vainqueurs politiques de ces élections. Lors des dernières électionslégislatives, on peut dire que Benno Bokk Yakaar a gagné en termes de suffrage puisque la coalition a eu 82 députés sur les 165 donc ils sont arrivés premiers mais il faut être de mauvaise foi pour considérer que Benno a gagné politiquement ces élections.

S'il ya quelqu'un qui a gagné, c'est l'inter coalition Yewwi-Wallu. Ils avaient perdu les élections locales en termes de suffrages mais ils avaient gagné les mairies symboliques comme Dakar. Ce qui s'est passé entre les locales et les législatives, c'est une progression.

Ce qu'il faut voir en politique ce n'est pas l'effet de manière statique. C'est la dynamique qui est importante. Moi je suis un physicien et je sais que dans un processus, ce n'est pas le fait de regarder un instant « t » qui est important. C'est de regarder sur un intervalle et de voir comment les choses vont évoluer dans cet intervalle. Est-ce qu'on est en train d'augmenter et de croître où est-ce qu'on est en train de décroître ? Si on regarde les faits, c'est que le parti au pouvoir est en train de perdre du terrain et l'opposition est en train de gagner du terrain.Peut-être que les courbes ne sont pas encore croisées pour que quand on regarde un instant « t », on puisse dire qu'ils sont au-dessus mais la dynamique est favorable à l'opposition.

De la même manière pour le mouvement Yeesal, on n'a pas perdu les élections politiquement parlant. Pour les gens qui sont partis sans aucun parti politique et qui n'était constitué que d'enfants de Keur Massar qui ne font même pas la politique pour la plupart d'entre eux qui ont tout fait par eux-mêmes pour mobiliser des ressources pour être deuxième sur 16 candidats, derrière la plus grande coalition de l'histoire du Sénégal qui a regroupé 21 partis. C'est une très grande performance

On considère que les populations Massaroises nous ont compris. C'est parce qu'elles ont compris notre démarche à cause du discours de vérité qu'on leur tient que nous avons pris la décision d'aller plus loin.

Le Mouvement Yeesal, c'est du courage. Yeesal, c'est la véracité. Nous sommes véridiques dans ce que nous sommes en train de dire. On a un hashtag qu'on diffuse 'Digué Dieufé' (tenir ses promesses). On ne fait pas de promesses qu'on ne sait pas tenir. On s'est dit que ce qu'on a fait à Keur Massar si on le fait à l'échelle nationale, on aura ce qu'on a eu au niveau de Keur Massar.

Certains Massarois accusent Yeesal de vouloir soutenir la politique du président Macky Sall. Quelle est la relation entre le président de la république et le président de Yeesal ?

C'est la même relation que nous avons avec tous les sénégalais. Je n'ai aucune relation particulière avec le Président de la République. Je l'ai toujours dit, le Président de la République est une institution. Je le dis et je le répète (…).On doit la respecter et qu'on soit d'accord avec lui ou non. Il faut savoir faire la différence entre l'institution et la personne physique de Macky Sall. Macky, en tant que Président, c'est Son Excellence le Président de la République. Macky Sall, en tant qu'individu, c'est Monsieur Sall.

Actuellement, nous sommes en train de parler à Son Excellence le Président de la République du Sénégal, Macky Sall. Il faut que les gens sachent lui donner toute la considération et tout le respect qu'on lui doit. Et ce n'est pas parce qu'on lui doit respect et considération qu'on ne lui dit pas la vérité. Il faut lui dire toute la vérité. Mais, c'est la façon dont on le dit qui peut poser de problèmes. Si vous êtes dans l'invective, vous parlez en menaçant les gens, c'est du n'importe quoi. Il faut respecter les gens.

Le Président Macky Sall est une institution. A ce titre, je le respecte et en dehors de ça je n'ai aucune relation avec lui. Je suis chef d'entreprise.Je n'ai aucune relation particulière avec Macky Sall.

Suites aux inondations enregistrées à Keur Massar, Vous avez proposé un Programme d'Assistance aux Personnes impactées par les Inondations. Quels sont les axes d'intervention ?

Le Pap 2i est un programme que le Mouvement Yeesal a proposé à l'échelle de Keur Massar dans un premier temps. Ce n'était pas à l'échelle nationale mais on peut l'élargir plus tard. Dans le cadre de notre engagement pour les élections locales, on a été sur le terrain, on a fait des actions. On a acheté une vingtaine de motopompes, plus de trois kilomètres de tuyauterie et des centaines de litres de carburant qu'on a offerts aux gens pour l'évacuation des eaux de pluies. On a également offert aux populations des bons alimentaires pour les soutenir.

C'est là où l'idée nous est venue et on s'est posé la question de savoir si on était en charge qu'est-ce qu'on devait proposer de manière structurelle, c'est-à-dire planifier un plan pour soutenir les impactées. On a pensé au plan qu'on appelleraitle Programme d'Assistance aux Personnes impactées par les Inondations.

Le PAP2I tourne autour de trois axes :

Quand il y a des inondations, la priorité c'est comment faire pour évacuer les eaux. Il faut donc un axe pour le pompage des eaux parce que je réfléchissais à l'échelle de la mairie sachant que la mairie n'a pas la solution structurelle c'est-à-dire de grandes canalisations.

Le premier axe propose des solutions pour l'évacuation des eaux pluviales. C'est-à-direcomment on fait pour garantir un réseau d'évacuation des eaux qui permettent d'évacuer les eaux avec une vitesse beaucoup plus rapide afin d'éviter les dégâts matériels.

Le deuxième axe est relatif à l'accompagnement des personnes impactées pour avoir des logements temporaires. Les gens sont obligés de sortir de leurs maisons pour louer d'autres maisons à côté ou ailleurs. L'idée était de permettre à la mairie de mettre en place des logements sociaux ou de proposer des subventions qui seront offertes aux victimes des inondations.

Le troisième axe propose des pécules,c'est-à-dire une sorte de ration alimentaire, une sorte de Bourse de sécurité alimentaire, qu'on donnerait aux personnesimpactées par les inondations.

Avec la 14ème législature, est-ce qu'on peut s'attendre à des propositions de loi sur les dossiers de Karim Wade et Khalifa Sall ?

Personnellement, je ne me prononce pas sur ces questions-là. Vraiment chacun fait ce qu'il veut. Si les gens pensent que c'est important de faire un plaidoyer pour qu'on amnistie un tel individu pour qu'il puisse participer aux élections, ce n'est pas notre préoccupation. Ce que nous souhaitons, ce que je dis toujours, c'est que les gens doivent savoir qu'on est dans un pays avec des institutions et la notion de pays n'a de sens que parce que les gens respectent ses institutions. Les institutions sont là et donc les gens doivent pouvoir faire confiance au bon fonctionnement des institutions. Dès lors qu'on remet en cause le bon fonctionnement des institutions, tout s'écroule. S'il n'y a plus de confiance dans les institutions, tout s'écroule, y compris le Président de la République.

Je demande à ce que nous soyons responsables, qu'on évite d'avoir des postures de prise de positions qui parfois peut contribuer à envenimer les choses dans ce pays.

L'opposition réclame la suppression du Haut Conseil des Collectivités territoriales. A-t-elle raison ?

Je n'ai pas tous les éléments aujourd'hui pour dire s'il faut supprimer ou pas le HCCT. Par contre, je suis un partisan de l'optimisation et de la rationalisation des institutions dans le sens où il ne faut pas que certaines institutions soient une sorte de doublon avec d'autres institutions qui sont là. Donc, tout ce que nous faisons, nous devons nous assurer que le cadre institutionnel quel qu'il soit doit être toujours optimal.

Par Oumar BA et

Mamadou GAYE

weerbijournal@gmail.com

Docteur Gueye : « il faut une loi d'amnistie pour réhabiliter Khalifa Sall et Karim Wade »

Docteur Soukèye, vous étiez investie sur la liste nationale suppléante de la coalition Yewwi Askan Wi lors des dernières élections législatives du 31 juillet 2022, certes vous n'avez pas été élue député mais on aimerait savoir votre position sur les premières propositions de loi que les députés de l'opposition devront présenter au bureau du président de l'Assemblée nationale?

Effectivement, nous étions investie sur la liste nationale suppléante de la coalition Yewwi Askan Wi. Au regard, des résultats issus des urnes et conformément au mode de scrutin proportionnel, nous n'avons pas été élue. Et pour votre question, quelle serait selon nous la première proposition de loi ou bien les premières propositions de loi qu'on devrait déposer à l'Assemblée nationale? Notre choix porterait d'abord sur un cas pratique pour résoudre les deux « K »: les cas de Khalifa SALL et de Karim Wade. À notre humble avis, ces deux personnalités ont été tout simplement expédiées de la scène politique à la suite de procès taciturnes, des balbutiements que nous tous avions constatés venant du régime du président Macky Sall. En réalité, nous estimons que l'Assemblée nationale devra immédiatement se pencher sur une loi d'amnistie qui permettra d'effacer ces simulacres de procès que nous avions tous constatés pour écarter du jeu politique Messieurs Khalifa Ababacar et Karim Wade. Leur éviction était assez flagrante et pour

corriger les injustices que ces deux personnalités ont connues, bien sûr avec des péripéties qui se croisent.

Il est important que cette 14ème législature se penche de manière intrépide sur une loi qui amnistie les faits pour lesquels ces deux pontes de l'opposition sénégalaise ont été privés de leurs droits civils et politiques. Une telle amnistie, certainement, ouvrirait le jeu démocratique qui jusque là est sélectif voire cloisonné.

Cependant, il faudra souligner que parler de loi d'amnistie ne saurait nullement signifier impunité. Dans la mesure où à la lumière (des déroulements) des procès de ces deux personnalités, nous avons constaté, tous ensemble, avec la Cour de justice de la CEDEAO, des erreurs dans la procédure, des vices de procédure. Par conséquent, le verdict étant déjà prononcé pour corriger ces injustices là, nous insistons sur le fait que la 14ème législature devra de facto se pencher sur une loi pour amnistier ces deux « K ».

Mais Dr, on s'attendait à ce que vous parliez de la suppression du HCCT et du CESE?

C'est vrai qu'actuellement beaucoup spéculent sur la suppression du HCCT et du CESE. Cependant, il faut savoir que pour la suppression de ces institutions, il faudrait que l'Assemblée nationale vote une loi organique. Et les lois organiques ont leur réalité par rapport au nombre et le quorum à atteindre. Autre élément de taille, qu'il ne faut pas ignorer par rapport aux lois votées à l'Assemblée nationale, c'est la promulgation de la loi adoptée qui, discrétionnairement, est laissée à l'appréciation du Président de la République. Et cela, au regard de ses pouvoirs exceptionnels, il est le seul habilité à promulguer une loi. Par conséquent, pour dire simple, si la loi organique portant suppression de ces deux institutions est votée et adoptée par l'Assemblée nationale, une fois qu'elle sera adoptée et déposée sur la table du Président de la République, ce dernier peut décider de ne pas la promulguer.

Au demeurant, tant que ce dernier décidera de la vie de ses institutions, à n'en pas douter, elles resteront dans notre corpus institutionnel. En réalité, nous pouvons constater que (le HCCT et le CESE) peuvent être, si le Président le souhaite, comme une forteresse inexpugnable pour l'opposition.

Ces deux instances pourraient être supprimées, en définitive, lorsque le Président Khalifa Ababacar Sall accédera à la magistrature suprême et déclinera, à ce titre, le projet de société politique qu'il a l'ambition de réaliser au Sénégal, ou évidemment un autre de l'opposition.

Donc, pour vous, le Président de 2024 sera Khalifa Ababacar Sall?

Sans nul doute, nous sommes convaincue que Khalifa Ababacar Sall est le candidat idéal pour redresser le Sénégal et le mettre dans le chemin de la transparence, la prospérité… Il a les atouts pour redorer le blason du Sénégal sur beaucoup de dossiers qui, aujourd'hui, posent sérieusement problèmes aux sénégalais. Pour les nombreux défis qui attendent le futur Président, nous pensons qu'il sera à la hauteur pour les relever avec brio et efficacité.

Une dernière question Docteur, qu'est-ce qui attendent donc de manière urgente les députés de la 14ème législature ?

Je vais, certainement, vous décevoir par ma réponse. Mais, comme, il a été susmentionné, il me semble que dès leur entrée en fonction, ils devront se pencher sur une loi d'amnistie. Et après, les priorités doivent être l'étude du projet de budget parce que le budget sera bientôt mis en examen durant les trois derniers mois de l'année comme prévu par la loi: octobre novembre et décembre. Donc cette législature qui sera installée à la fin de l'année, devra essayer de s'imprégner des dossiers des programmes ficelés lors des débats d'orientation budgétaire durant le mois d'avril. Elle devra également mesurer les projets de programme qui seront inclus dans le budget de 2023. Ce sera très difficile pour eux d'apporter des correctifs. Ça, il faut le mentionner de toutes évidences car les débats d'orientation budgétaire sont déjà passés mais ils pourront toujours procéder à des amendements, essayer de voir mais surtout de s'imprégner de ce qui les attendent en 2023.

Alphadev, une ONG qui milite pour la cause féminine

L'Organisation non Gouvernementale, Alphabétisation pour un développement durable, dans son approche d'intervention, œuvre pour l'autonomisation des femmes et des jeunes pour accompagner l'Etat du Sénégal vers la réalisation des objets du PSE et des objectifs de développement durable.

Au Sénégal, le taux de déperdition scolaire est extrêmement élevé à cause de la pauvreté. Dans la banlieue Dakaroise et dans plusieurs régions du pays, les enfants et surtout les filles sont obligés d'interrompre leurs scolarités et par ricochet deviennent fragiles face aux tentations de la vie. Sans qualifications acquises à l'école, ils s'adonnent parfois à des travaux forcés et pénibles, parfois à la mendicité et des fois à l'exploitation sexuelle.

Pour accompagner les jeunes filles, l'Organisation non Gouvernementale, Alphadev, a proposé plusieurs projets et programmes qui visent à protéger les filles, à renforcer l'autonomisation des filles et leurs participations dans les instances de décisions. Elle a ainsi mis l'accent sur la formation et le financement des microprojets des filles et des femmes au Sénégal.

Selon les statistiques officielles, le Sénégal enregistre un taux de 54% d'analphabétisation. Les femmes représentent 65% des personnes qui ne savent pas lire et écrire.

« *Pour promouvoir un développement durable tel qu'il a été conçu dans le programme PSE (Plan Sénégal Émergent), il est important que ces deux cibles (ndlr : les femmes et les jeunes) soient pris en compte dans l'élaboration des politiques, des projets et des programmes pour mieux répondre à leurs besoins* », a expliqué Mor Diakhaté.

« *C'est pourquoi notre domaine d'intervention s'articule d'abord sur la formation, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes et des femmes* », a-t-il ajouté.

Le Directeur Exécutif de Alphadev est conscient que la question de l'autonomisation économique et politique des femmes est fondamentale pour qu'elles puissent participer favorablement au développement économique et social du pays. Ainsi, il ne ménage aucun effort pour permettre aux femmes d'avoir accès aux services sociaux de base, aux formations et aux financements.

« 206 jeunes filles formées dans différents métiers »

Alphadev a mis en place, avec l'appui de l'Organisation Suisse, Terre des hommes, le centre d'apprentissage populaire dans le département de Keur Massar. Le CAP a pu former plus de 206 jeunes filles dans différents métiers. Ces dernières sont devenues opérationnelles dans plusieurs ateliers (de mécaniques, d'électricité, de couture). Elles ont grâce à leurs activités génératrices de revenus contribué à la réduction de la pauvreté et renforcé leurs impacts sur l'éducation des enfants.

Après les formations sanctionnées par des certificats délivrés par la Direction des Examens et Concours, l'Alphadev procède à

l'accompagnement des filles qui ont des projets d'entreprises. L'équipe de Mor Diakhaté propose un accompagnement financier pour permettre à ces jeunes de créer des micro-entreprises.

Celles qui veulent continuer leurs formations pour avoir d'autres diplômes sont également soutenues par cette organisation par l'octroi de bourses.

Dans le département de Keur Massar, Alphadev a installé une dizaine de structures pour permettre aux jeunes filles de côtoyer leurs aînés.

« *Nous les avons accompagnées à mettre en place ce qu'on appelle des « Euttu Goneyui » qui sont des espaces de participation des jeunes sur des questions qui les préoccupent. Elles organisent des animations intergénérationnelles pour échanger avec les adultes sur plusieurs questions dont celles relatives à la santé de la reproduction* », a soutenu Monsieur Diakhaté.

Alphadev a, par ailleurs, mis en place une fédération « Diangue Sopaleku » qui est un regroupement composé d'une soixantaine de groupements de femmes qui s'activent dans ses programmes d'alphabétisation. Cette fédération évolue dans l'économie sociale et solidaire de l'ONG à travers un magasin alimentaire. Cette boutique permet aux femmes membres d'avoir accès à des denrées de première nécessite à moindre coût à cause des subventions de l'ONG.

Ces magasins ont permis de réduire l'impact de la pandémie du Coronavirus et de la guerre en Ukraine sur le quotidien des Sénégalaises.

Alphadev ne s'occupe pas seulement que de l'autonomisation économique des femmes. L'ONG axe également son intervention sur la participation des femmes sénégalaises dans les instances de prises de décisions par l'organisation formelle, la sensibilisation et la formation.

« Nous avons accompagné les femmes élues de l'arrondissement des Niayes à mettre en place un réseau (Réseau des Conseillères) pour leurs permettre, en tant que femmes formées et leaders, de pouvoir jouer pleinement leurs

rôles au niveau des instances de décisions », a soutenu le Directeur Exécutif.

Au-delà du 46ème département du Sénégal, Alphadev intervient dans plusieurs régions avec son partenaire horizon 3000 pour accompagner les populations dans la sécurité alimentaire par la mise en place des projets et programmes visant à améliorer l'autosuffisance alimentaire des ménages et surtout dans le milieu rural. Pour sa phase pilote, elle a retenu Popenguine, Sokone, Nioro, Tambacounda et Kolda.

« 1038 femmes encadrées »

L'ONG encadre aujourd'hui plus de 1038 femmes à travers des centres d'alphabétisation fonctionnels pour leurs permettre d'avoir des compétences nouvelles dans l'agriculture et l'agro-écologie. Ces projets permettent d'améliorer les revenus des acteurs et assurent une production de qualité en vue de garantir une alimentation saine et équilibrée durant toute l'année aux femmes qui s'y activent.

Dans un pays où les femmes sont souvent victimes de la violence basée sur le genre, l'Etat du Sénégal s'est engagé à côté de plusieurs structures visant à protéger la femme par la lutte contre ces fléaux qui gangrènent notre société et limitent les efforts des pouvoirs publics dans ce combat.

Pour lutter contre les violences basées sur le genre, Alphadev a mis en place dans la commune de Gnibi, région de Kaffrine, où les VBG sont fréquentes, des mécanismes communautaires pour permettre aux communautés de pouvoir lutter efficacement contre toutes formes de violences à l'égard des femmes. Au total, une vingtaine de Boutiques d'Information et de Conseil sont installées dans cette commune.

Les BIC sont composées du chef de village, de l'Imam, des jeunes, de la représentante des femmes et de relais communautaire. Elles travaillent dans la sensibilisation sur les cas de violences susceptibles d'être enregistrées dans les foyers. En cas de conflits, elles organisent des médiations sociales nécessaires pour réduire les risques de conflits au niveau des ménages.

Les BIC ont un important rôle à jouer dans des milieux où 72% des violences faites aux femmes sont d'origine familiale.

« 75 jeunes filles accompagnées et 200 enfants pris en charge par 5 écoles communautaires de base »

Dans la région de Thiès, avec l'appui du Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants à travers le Palam 2 (Projet d'Alphabétisation et d'Apprentissage de Métiers pour la lutte contre la Pauvreté), l'Alphadev a ouvert cinq écoles communautaires de base. Elles prennent en charge 200 enfants hors écoles âge de 9 à 14 ans. Elles vont offrir aux enfants la possibilité de réintégrer le système éducatif. Ces enfants ont accès à l'alphabétisation fonctionnelle centrée sur les compétences et par l'accès aux services de micro-finance.

L'Alphadev a également financé la formation professionnelle de 75 jeunes filles dans la commune de Pekesse. Ces dernières reçoivent des cours pratiques en couture, en coiffure et en alphabétisation.

« 250 femmes formées en entreprenariat »

250 femmes formées en entrepreneuriat sont en train de mettre en place des micro-entreprises grâce à l'alphabétisation fonctionnelle, au financement d'accréditation des revenus et aux formations techniques sur le maraichage, la teinture et le commerce.

Avec l'érection de Keur Massar en département, l'acteur de la protection des droits de l'enfant et des filles a sollicité le soutien des autorités administratives du département pour la mise en place d'un cadre institutionnel pour une meilleure protection de l'enfant. Ainsi, le Comité Départemental de Protection de l'Enfant a été mis en place pour prendre en charge la problématique de la protection de l'enfant au niveau du département.

Aujourd'hui, le 46ème département du Sénégal est confronté à plusieurs facteurs qui favorisent l'exploitation et la déscolarisation des enfants. On peut citer : la décharge de Mbeubeuss, les plages de Malika et de Yeumbeul et la forêt classée de Mbao.

L'opérationnalisation du CDPE de Keur Massar est devenue, aujourd'hui, une nécessité pour lutter de manière efficace contre les violences faites aux enfants.

Alphadev s'est dote depuis 2014 d'un document de protection de l'enfant qui est un instrument institutionnel de l'ONG pour assurer une bonne protection des enfants.

Par Oumar Ba

Weerbijournal@gmail.com

25 organisations formées sur la Gestion axée sur les Résultats

Le projet Voix et Leadership des Femmes au Sénégal a enrôlé 25 organisations féminines pour une formation sur la Gestion axée sur les résultats du 10 au 17 août à Dakar.

« *Nous avons tenu la formation sur la Gestion axée sur les Résultats (…) afin qu'elles puissent mieux comprendre en quoi est-ce qu'elles devraient pouvoir utiliser les mécanismes ou les approches de la GAR pour mieux travailler au processus de reportages, du suivi évaluation de tout ce qu'elles mettent en œuvre* », a expliqué la cheffe de projet Voix et Leadership des Femmes au Sénégal.

Le projet VLF existe dans 33 pays à travers le monde. Il est mis en œuvre par le Centre Canadien d'Etude et de Coopération internationale et il est financé par le gouvernement du Canada par l'entremise d'affaires mondiales Canada.

Selon Madame Woré Ndiaye, l'objectif est d'amener les organisations à comprendre que la GAR est la redevabilité qui forme les organisations sur la pratique de bonne gestion de ressources financières acquises pour la mise en œuvre d'une initiative.

Les 25 organisations retenues vont suivre durant trois jours à Dakar une session de formation sur l'article 111 relatif à l'âge légal du mariage, l'article 196 du code de la famille relatif à la recherche de paternité et sur l'implication des femmes dans les processus d'exploitation des ressources extractives et du contenu local.

Les formations vont permettre aux différentes OSC/f de renforcer les droits des femmes et des jeunes filles au Sénégal.

Par Oumar Ba et Mamadou Gaye

CFPT Sénégal-Japon : des étudiants exposent leurs réalisations

Des étudiants en fin de formation dans les centres techniques et professionnels du Sénégal ont exposé, jeudi 18 août au Centre de Formation professionnelle et technique Sénégal-Japon, leursprojets devant la représentante du ministère de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'insertion.

« Nous sommes aujourd'hui au CFPT Sénégal-Japon dans le cadre des activités de promotion de la formation professionnelle et précisément la promotion des réalisations de l'expertise de nos centres », a expliqué Madame Mame Diarra Diop.

Elle prenait part aux expositions des projets des étudiants des centres techniques et professionnels du Sénégal. Les étudiants ont, pour la plupart, des baccalauréats techniques.

A la fin de la formation de deux ans, les étudiants présentent des mémoires de fin de cycles. Ces projets ouvrent des portes d'emplois dans des entreprises et d'idées d'entreprises pour les entrepreneurs.

« On a jugé important de montrer aux populations ce que les jeunes peuvent faire dans nos centres de formation », a ajouté Madame Diop.

Selon elle, au sein de nos établissements, l'expertise est là et les jeunes ne demandent qu'à être accompagnés pour développer les projets qu'ils eu à réaliser.

La Directrice du SNOP a invité les bailleurs de fonds à accompagner les jeunes porteurs de projets pour le développement de leurs entreprises qui pourront participer à la création d'emplois.

Par Mamadou Gaye

Keur Massar : Le Conseil départemental déplore la-non implication des élus dans l'exécution du plan Orsec

La conseillère départementale de Keur Massar a déploré, vendredi 26 août à la cité Tawfekh de Keur Massar, la non-implication du Président du Conseil départemental de Keur Massar dans l'exécution du Plan d'Organisation des Secours en cas de Catastrophes.

« Le président du Conseil départemental (…) qui est l'interlocuteur direct des populations ne peut pas vous dire où en est le Plan ORSEC », a dit Marie Aw.

Elle prenait part à la cérémonie de remise de deux motopompes aux sinistrés de la cité Tawfekh suite aux fortes pluies enregistrées dans la banlieue Dakaroise.

Selon la conseillère départementale, le problème des inondations doit aller au-delà des problèmes politiques.

Le premier Président du Conseil Départemental est issu de l'opposition qui a réduit les pouvoirs de la coalition Benno Bokk Yakaar. La coalition Yewwi Askan Wi, qui a également gagné dans les communes de Keur Massar Sud, Keur Massar Nord, Yeumbeul Sud, Yeumbeul Nord et Jaxaay Parcelles, est devenue aujourd'hui un handicap dans la gestion des affaires publiques du département.

Elle a appelé le Président de la République à être aux côtés des élus pour aider les populations à sortir des inondations.

Les premières précipitations de la saison des pluies ont provoqué beaucoup de dégâts matériels dans le tout nouveau département de Keur Massar. Plusieurs familles ont été obligées de déserter leurs maisons occupées par les eaux de pluie.

Pour alléger la souffrance des populations, les autorités ont déclenché le Plan ORSEC. Mais ce dernier a connu des insuffisances dans les six communes, parmi les plus touchées de la région de Dakar.

« Nous déplorons la non-implication des élus (…) dans le cadre de l'exécution du Plan ORSEC », a ajouté Marie Aw.

L'érection de Keur Massar en département était une solution préconisée par les pouvoirs publics pour mettre fin aux soucis des populations. Malgré cette décision, le 46ème département continue de vivre des situations très difficiles et qui méritent beaucoup plus d'engagements pour changer la donne.

Après la défaite de la coalition Benno Bokk Yakaar qui avait présenté les candidatures des Ministres de l'économie, du Plan et de la Coopération (Amadou Hott) et du Commerce et des Petites et Moyennes entreprises (Aminata Assome Diatta) lors des municipales de janvier 2022, l'Etat du Sénégal avait engagé plusieurs ministres pour défendre ses projets et préparer ses candidats aux élections législatives, mais les Massarois ont refusé d'être trompés par des promesses politiques.

Par Oumar Ba

GUEDIAWAYE :

LES POPULATIONS VICTIMES DU TERRORISME FONCIER

Le Président des délégués de quartiers du département de Guédiawaye a dénoncé, lors d'une interview avec Keur Massar Actu, les agressions de la bande du littoral et la confiscation des terrains de la zone déclassée de Guédiawaye par le Président de la République en juin 2021.

« Vous avez vu l'agression dont nous faisons l'objet depuis des années. Les investisseurs sont en train de confisquer nos terres et de construire leurs maisons au long de la bande du littoral », a constaté Hamidou Diallo.

Le Président départemental des délégués de quartiers de Guédiawaye et par ailleurs Président de Takhawu Tem Arr Sunu Gokh dirige une structure qui regroupe 182 quartiers. Elle est composée des associations des jeunes et des femmes, des Imam, Badiène Gokh, artisans et artistes du département de Guédiawaye. Cette dernière ne ménage aucun effort pour la protection des biens publics du département de Guédiawaye. Depuis plus d'une année, ses membres planifient des rencontres en vue sanctionner la spoliation des terrains situés sur la VDN 3 et la mise à la disposition de parcelles pour les populations du département qui peinent à trouver des voies et moyens pour acquérir de titres de propriétés immobilières.

Avec la croissance démocratique et le développement économique, les populations de Guédiawaye avaient à plusieurs reprises sollicité au Président de la République le déclassement de la zone Nord pour répondre à la demande d'acquisition de terrains par leurs enfants.

Pour répondre à la sollicitation des populations du département de Guédiawaye, Le Président Macky Sall a signé un décret le 04 juin 2021 approuvant et rendant exécutoire le Plan d'Urbanisme de Détails de zone Nord de Guédiawaye et déclassant la zone couverte par le plan d'Urbanisme de Détails de la zone Nord de Guédiawaye sur une superficie de 150,58 hectares.

L'objectif du Décret 2021-701 précise que la zone couverte par le PUD est déclassée pour la réalisation de diverses infrastructures et équipements ainsi que la construction de logements dont 43,92% sont réservés à l'habitat, 21,01% aux voiries et réseaux divers. Les 35% qui restent sont réservés aux équipements.

Mais d'une année après cette décision, le président départemental des délégués de quartiers de Guédiawaye a constaté que plusieurs hectares sont en train d'être clôturés et d'accueillir des équipements de travaux publics. Après une visite de terrain Monsieur Diallo s'est rendu compte que le littoral de Guédiawaye qui fait l'objet de convoitises, est devenu propriété de plusieurs hommes d'affaires et politiciens au détriment des nécessiteux.

« Nous avons introduit plusieurs courriers auprès de la Présidence de la République pour une rencontre avec le Président de la République afin de trouver de solutions aux différents problèmes liés au foncier du littoral mais nos demandes restent, jusqu'à présent, sans suite », dit Hamidou Diallo.

Selon le Président de Taxawu Teem Arr Sunu Gokh, les zones qui sont réservées pour un meilleur cadre de vie sont également agressées par des lobbies qui seraient à y installer des hôtels et projets personnels.

D'après le décret 2021-701, des parties de la bande littorale, d'une superficie totale de 19,5 hectares, situées au-delà du domaine public maritime jusqu'à la limite de la VDN, entre Guédiawaye et Tivaouane Peulh, sont classées en zone de protection par reboisement et amé-

nagement paysager.

« Nous nous engageons pour défendre notre bande contre toute agression », a promis Hamidou Diallo.

Il a lancé un appel à tous les grands avocats nationaux et internationaux, aux chefs religieux, aux chefs traditionnels et coutumiers à venir soutenir les populations de Guédiawaye, victimes d'agression et de spoliation foncière.

Les jeunes du département ont annoncé à plusieurs reprises des manifestations pour libérer la bande du littoral.

L'Association des délégués de quartiers, consciente des conséquences d'une éventuelle manifestation a dissuadé les jeunes à privilégier le dialogue pour pouvoir récupérer leurs biens dans la paix.

Par Oumar Ba

La coopérative immobilière du SAES victime de spoliation de leurs terrains.

La coopérative d'habitats des Enseignants du Supérieur pour la Promotion immobilière a dénoncé, dimanche 28 août dans la banlieue Dakaroise, la spoliation dont ses membres font l'objet.

« Le gérant et représentant la société les manguiers de Bambilor après avoir encaissé une somme importante sur le prix d'achat a délibérément violé le protocole en procédant à la vente d'une partie des 62 lots à des tiers », a expliqué Malick Fall.

La CESPI est créée par le Syndicat Autonome de l'enseignement supérieur pour permettre aux membres de la structure de pouvoir bénéficier de terrains dans plusieurs sites du pays.

Le contentieux qui oppose le gérant de la société les manguiers de Bambilor porte sur la vente de 62 parcelles sur 82 au profit de la Coopérative. Ils sont extraits du TF12173/DP du lotissement des manguiers de Bambilor situé à Keur Massar derrière le nouveau lycée.

C'est en 2015, le 9 juin, qu'un protocole d'accord a été signé entre les deux parties. Il donne l'exclusivité d'achat aux membres de la CESPI-SAES.

« Il a, depuis janvier 2020 volontairement,bloqué le processus de finalisation de la vente et par suite la régularisation des parcelles de nos membres », a-t-il ajouté.

Le promoteur a été arrêté en septembre 2021 puis libéré en début d'année 2022.

Selon Monsieur Fall, le gérant n'a toujours pas respecté les engagements pris devant la DSCOS et la justice sénégalaise.

La CESPI-SAES a averti les autorités sur les risques de perturbation de l'espace universitaire si une solution heureuse n'est pas trouvée entre le gérant et la coopérative.

La zone de camp où des enseignants sont attributaires est également concernée par cette spoliation.

Par Oumar Ba

ODCAV de Keur Massar et IICA s'engagent pour une formation de 200 jeunes avec le programme vacances numériques

L'Organisme Départemental de Coordination des Activités de Vacances de Keur Massar a lancé, mercredi 10 août, le programme « vacances numériques » qui a l'ambition de former 200 jeunes sur les technologies de l'information et de la communication.

Pour une meilleure prise en charge des préoccupations des jeunes durant les vacances, l'Odcav de Keur Massar et l'Icône Institut communautaire africain ont lancé une initiative pour la formation des jeunes sur les métiers du numérique.

Le Président de l'Odcav veut faire du sport et de la culture, le levier réel de développement et d'entrepreneuriat. Son objectif est d'essayer d'éduquer et de changer le comportement de nos enfants sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication à travers les réseaux sociaux.

Mountaga Maal a saisi cette occasion pour appeler les jeunes du département à saisir ces opportunités pour participer au développement économique du département de Keur Massar.

Le préfet du département de Keur Massar, représenté par Ousseynou Gueye, le Président du Conseil départemental de Keur Massar, les adjoints aux maires du département ont pris part au lancement des activités.

Par Oumar Ba

L'AJELS plaide pour la régularisation des réseaux sociaux pour lutter contre les campagnes de désinformation

Le Président de l'Association des Jeunes entrepreneurs et Leaders du Sénégal a plaidé, dimanche 28 août à Dakar, pour la régularisation des réseaux sociaux pour lutter contre les campagnes de désinformation.

« Nous devons tous nous engager dans la régularisation des réseaux sociaux pour lutter contre les campagnes de désinformation visant la population et surtout les jeunes », a dit Amadou Wade.

Il s'exprimait à l'occasion de la deuxième édition de la journée des jeunes leaders du Sénégal axée sur le thème : « Quel modèle de leadership pour la jeunesse sénégalaise ».

Selon Monsieur Wade, l'AJELS a toujours adopté un leadership participatif pour donner la chance à tout jeune aspirant à être leader.

L'AJELS travaille dans la sensibilisation des jeunes pour bénéficier des programmes mis en place par leur Sénégal pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et de femmes et pour le respect des plus hautes institutions du pays.

Durant cette journée, l'engagement citoyen, le développement communautaire et l'impact du digital sur la citoyenneté ont fait l'objet de panels animés par des jeunes qui ont sont aujourd'hui des références dans la réussite professionnelle au Sénégal.

Parrainée par Souleymane Ndiaye, la journée des jeunes leaders du Sénégal est une occasion pour récompenser les vainqueurs du concours national d'art oratoire, les 30 meilleurs jeunes leaders du Sénégal et les 20 meilleures associations de jeunes.

Par Oumar Ba et Mamadou Gaye

Les start-up du numérique invités à participer à la deuxième édition du Grand Prix du Chef de l'Etat sur l'innovation numérique

Le Ministre de l'Economie numérique et des Télécommunications du Sénégal a invité, mardi 30 août 2022 à Dakar, les start-up du numérique à participer au Grand Prix du Chef de l'Etat sur l'innovation numérique.

« Je voudrais inviter les start-up du numérique, les jeunes et les femmes porteurs de projets, à participer massivement à ce concours », a souhaité Yankoba Diatara.

Il présidait la cérémonie de lancement des activités du troisième forum du numérique et de la deuxième édition du Grand Prix du Chef de l'Etat sur l'innovation numérique.

Institué par décret N°2020-1710 du 10 septembre 2020, le Grand Prix de l'innovation numérique constitue aujourd'hui, selon le Ministre, la plus prestigieuse récompense de l'innovation au Sénégal avec 30 millions FCFA pour le Grand Prix et 15 millions FCFA pour chacun des prix spéciaux.

Il a appelé l'ensemble des acteurs du numérique à accompagner davantage le Grand Prix du Chef de l'Etat et le forum du numérique.

Le Sénégal a élaboré en 2016 un ambitieux programme sur le numérique pour accompagner les usagers du numérique à bénéficier d'un service de qualité pour un secteur privé dynamique et innovant dans un écosystème performant. La Stratégie Sénégal Numérique repose sur trois piliers : la mise à niveau du cadre juridique et institutionnel, le renforcement du capital humain et la confiance numérique.

76 projets et actions sont inscrits dans le plan d'action actualisé pour un coût global de 1.106 milliards de FCFA.

En 2025, la contribution du numérique sur la production intérieure brute sera de 10%. La SSN2025 va permettre de créer 105.000 emplois, ce qui va contribuer à la réduction du taux de chômage.

Par Mamadou Gaye.

weerbijournal@gmail.com

WEER BI
le premier journal du département de Keur Massar
AOUT 2022
@Keur Massar Actu
ELECTRICITE
L'Algérie enregistre un excédent de plus de 13.000 Mw
P. 16-17
LEGISLATIVES 2022 A KEUR MASSAR
Amadou Hott et Assome Diatta :
Des héros professionnels et des zéros politiques
Alioune Badara Seck (ANC) : « On ne peut pas parachuter des Ministres qui sont venus un peu de nulle part, bien qu'ils se réclament de la cité, et s'attendre à ce que les populations les suivent comme des moutons de Panurge »
Dr Ndeye Soukeye Gueye : « C'est Macky Sall qui est sanctionné »
Dr Seydou Diallo : « l'inter coalition Yewwi-Wallu est une bombe pour le parti au pouvoir »
Bara Gaye : « C'est Amadou Hott qui a effectué des transferts d'électeurs »
Transferts d'électeurs à Yeumbeul Sud : Benno Bokk Yakkar réplique et remet en cause la légitimité de Bara Gaye
P. 4 -12
Malika :
Talla Gadiaga perd le contrôle de sa commune et renforce Yaw-Wallu
P. 5
Keur Massar Sud :
Benno Bokk Yakaar réduit l'écart grâce à l'unité des leaders
P. 13-14

Le projet GTA est à plus de 82% du taux d'exécution (DG Petrosen Exploration & production)

Le Directeur général de la Société des Pétroles du Sénégal Exploration & production a souligné, vendredi 02, que le projet GTA a enregistré un taux d'exécution de plus de 82% et celui du Sangomar est à 65% de son taux d'exécution.

« Aujourd'hui, nos projets avancent très bien. Sur le GTA, on est à plus de 82% du taux d'exécution et Sangomar a plus de 65% du taux d'exécution », a expliqué Thierno Seydou Ly.

Il prenait par au MSGBC Oil, Gaz & Power 2022 sur l'avenir du Gaz naturel : la croissance par l'investissement stratégique et l'élaboration de politiques qui s'est tenu les 01 er 02 septembre 2022 à Dakar.

Le MSGBC regroupe la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée Bissau et la Guinée Conakry.

La Mauritanie et le Sénégal partagent le projet Grand Tourtue Ahmeyin. Cette plateforme gazière va commencer sa production à partir de 2023.

Les projets GTA et Sangomar vont à partir de l'année prochaine bouleverser la situation économique et sociale des deux pays. Ainsi, ils seront autonomes en pétrole et en gaz et favoriseront la création d'emplois et le développement des industries.

Lors du Cop 26, les pays du Nord ont décidé de ne plus financer les projets sur le gaz et le pétrole à cause de leurs impacts sur le réchauffement climatique afin de favoriser la transition énergétique.

Le Président du Sénégal et en exercice de l'Union Africaine a dénoncé, jeudi, lors de la cérémonie d'ouverture du MSGBC Oil, Pétrole & Gaz la politique des puissances du Nord.

Selon lui, l'Afrique n'a pas encore les moyens pour passer à la transition énergétique puisque plus 600 millions africains n'ont pas encore accès à l'électricité.

« Notre objectif à travers ces ressources naturelles et gazières que nous allons produire, c'est de permettre l'accès universel à l'ensemble des populations africaines et de contribuer ainsi au développement des industries », a-t-il dit.

Pour permettre aux sénégalais de bénéficier pleinement des opportunités de l'exploitation du pétrole et du gaz, le Sénégal a mis en place un cadre juridique et institutionnel permettant le développement de ressources humaines et la compétitivité des Petites et moyennes entreprises nationales. Ainsi, en 2017, le pays à officiellement créé l'Institut National du Pétrole et du Gaz. L'INPG a actuellement mis à la disposition des entreprises des ingénieurs capables de participer à la gestion des produits pétroliers et gaziers.

En 2019, la loi sur le contenu local a été voté pour permettre aux PME d'avoir accès aux marchés et par ricochet de participer à la réduction de la pauvreté.

Par Oumar Ba

COGEC 2022

Mary Teuw Niane salue l'initiative du CEERY

L'ancien Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation du Sénégal a salué, samedi 20 août à Yeumbeul Nord (département de Keur Massar), l'initiative mise en place par le Collectif des Élèves et Étudiants résidant à Yeumbeul qui consiste à récompenser les meilleurs élèves de la Commune.

« J'espère que d'autres communes, d'autres étudiants originaires d'autres communes vont développer de telles initiatives parce que c'est de cela dont on a besoin pour que l'excellence soit partout au Sénégal », a souhaité le Professeur Mary Teuw Niane.

Il prenait part à la cérémonie de remise des prix aux meilleurs élèves de Yeumbeul.

La première édition du Concours général communal a reçu 145 candidats sur 17 écoles. 28 élèves ont reçu 39 prix.

« Ce n'est pas seulement le concours général national qui est le summum. Il faut qu'il ait des concours généraux dans les communes, dans les départements, les concours comme les miss, les dammeel, les lingères, et d'autres concours qui s'organisent un peu partout au Sénégal », a-t-il ajouté.

Selon le Professeur Niane, Il faut appuyer les filières scientifiques et techniques pour combler le gap enregistré au Sénégal dans les séries scientifiques.

Le Sénégal a enregistré en 2022, 16,1% des candidats des filières scientifiques. Parmi eux, seuls 575 candidats avaient déposé leurs dossiers pour les séries S1 et S3.

Monsieur Niane est convaincu que, les initiatives comme celle du Ceery, vont produire des fruits pour augmenter le nombre de candidats dans ces filières.

Pour accompagner les élèves de la banlieue Dakaroise vers l'excellence, le Collectif des Élèves et Étudiants résidant à Yeumbeul a mis l'accent sur le volet pédagogique pour bien préparer ses candidats à faire face aux différents examens nationaux. Ainsi, le COGEC 2022 et les cours de renforcement ont produit d'excellents résultats avec plusieurs mentions.

Dans l'arrondissement de Yeumbeul qui regroupe les communes de Yeumbeul Nord et de Yeumbeul Sud, les élèves ne disposent qu'un seul lycée. Le lycée El Hadj Ibrahima Diop peine, aujourd'hui, à répondre à la demande des populations. Le déficit de salles de classes et d'équipements pédagogiques ont provoqué la baisse du niveau des élèves et par ricochet, la baisse des performances de l'établissement.

« Ici à Yeumbeul, il nous faut au moins deux lycées. Yeumbeul mérite un autre lycée et ça va encourager les élèves parce ils font des kilomètres pour rallier leurs établissements », a plaidé le président du Ceery, Mamoudou Sylla.

Cette année, le Ceery a retenu « stem et les développements » comme thème de la conférence animée par Mary Teuw Niane pour une meilleure sensibilisation sur les opportunités qu'offrent les filières scientifiques et techniques au moment où le Sénégal s'apprête à exploiter ses ressources pétrolières et gazières.

Le président du Ceery a promis de mobiliser tous les moyens nécessaires pour renverser la tendance.

Oumar Ba (weerbijournal@gmail.com)